



L'Accompagnement à la scolarité

Année scolaire 2024-2025

Aide aux devoirs.

Avancer vers l'autonomie.

Apprendre à apprendre.

Inscription à l'année.

Tarif : 5 €

Adhésion obligatoire :
15€ individuelle
25€ familiale





Les objectifs du dispositif



- Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Elargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'échange réciproque des savoirs,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.



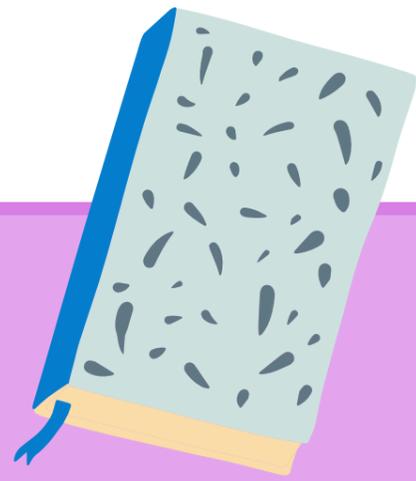


Les moyens mis en oeuvre



- Chaque enfant bénéficie de 2h par semaine dans un groupe compris de 6 à 8 jeunes encadrés.
- 1 heure consacrée à la pédagogie de la thématique choisie et 1 autre heure offrant un apport culturel.
- Un accès à de la documentation, des supports méthodologiques, internet etc...
- Une relation privilégiée avec les familles, des échanges réguliers sur l'année, collectifs ou individuels.
- De la bienveillance et du respect.





Contact



8 rue Joseph Moutin
38180 Seyssins
Tél 04 76 96 70 31
www.lejs.fr
secretariat@lejs.fr



Responsable: Camille Bourdin

07 66 28 68 28

pole-jeunesse@lejs.fr

